



Question sur ma paternité

Par CE90

Bonjour à tous,

je viens vous voir car j'ai une question sur la situation actuelle dans laquelle je vis, qui est très délicate. Je vous la présente succinctement avant de vous poser ma question;

J'ai eu un enfant avec mon ex compagne (nous n'étions pas mariés ni pacsés, mais juste en vie maritale), mais la séparation ne n'est pas bien passé du tout. Aujourd'hui, notre enfant a 3 ans, et je le vois tous les week ends. Le soucis est que les relations entre nous sont totalement rompus et la discussion impossible. A ce jour, mon ex a intenté une action pour me destituer de mon autorité parentale de papa, en prétendant que je n'étais pas le "vrai" père, malgré le fait que je paie une pension alimentaire depuis 3 ans, que je vois régulièrement mon enfant, en évoquant comme excuse qu'elle fréquentait un amant à ce moment là (c'est ce qu'elle a dit au tribunal); et donc qu'elle ne sait plus vraiment ou elle en est.

Voici donc ma double question:

- 1) J'ai à ce jour refuser catégoriquement de procéder à un test de paternité, considérant que là on allait trop loin: j'ai reconnu mon enfant, je lui apporte mon amour de père depuis 3 ans, et je lui ai versé une pension alimentaire en temps et en heure, j'estime que je n'ai pas à me justifier de quoi que ce soit. Néanmoins, un juge peut t'il me contraindre à en passer un pour vérifier si les dires de mon ex sont justes, et confirmer que c'est bien moi le père?
- 2) La deuxième question découle de la première: dans l'hypothèse ou un test serait négatif, et que (je ne me souhaite pas) il se trouve qu'effectivement, ce n'est pas moi le papa biologique de mon enfant, malgré que j'en ai tenu le rôle depuis sa naissance: qu'est ce que je risque? Mon fils peut t'il m'être définitivement retiré?

Merci d'avance pour vos réponses.